

---

---

## Attestations pour appuyer la déclaration de filiation biologique

---

---

**Cette formule va de pair avec la Formule C. Veuillez remplir la Formule C, si ce n'est déjà fait.**

\* \* \*

Après avoir rempli la Formule C, vous possédez certaines notions sur les « présomptions de filiation ». Il s'agit de certaines règles générales utilisées par le tribunal pour conclure qu'une personne est le parent d'un enfant et pour établir ses obligations légales de soutien alimentaire à l'égard d'un enfant. Les règles font partie des lois de la plupart des autorités pratiquant la réciprocité (le lieu où réside habituellement l'intimé). Utilisez la Formule D si une ou plusieurs « présomptions de filiation » ne s'appliquent pas à votre situation ou si vous croyez que l'intimé pourrait contester la filiation de l'enfant. Le présent guide FormSupport vous aidera à remplir la Formule D.

Utilisez la Formule D – et la Formule C – si **l'un ou l'autre** des énoncés suivants s'applique à votre situation :

- Vous croyez que l'intimé pourrait contester la filiation de l'enfant. Autrement dit, vous croyez que l'intimé déclarera : « Il ne s'agit pas de mon enfant » ou « Je n'ai aucune obligation de verser une pension alimentaire pour enfants »
- Vous n'avez pu cocher aucune des 9 cases traitant des « présomptions de filiation » sur la Formule C.

Vous **n'êtes pas** tenue de remplir la Formule D si vous possédez déjà une ordonnance d'un tribunal ou une entente écrite précisant que l'intimé est le parent de l'enfant ou qu'il versera une pension alimentaire. N'oubliez pas de mentionner l'ordonnance ou l'entente alimentaire dans la section Dossier personnel de la Formule A et annexe un exemplaire.

Nota : La Formule D traite de **filiation biologique**. Utilisez la Formule D si vous demandez au tribunal une ordonnance déclarant que l'intimé est le père « naturel » et physique de l'enfant. Si l'intimé n'est pas un parent biologique de l'enfant, lisez la case Nota du guide de la Formule C.

Vous avez rempli une Formule C pour chaque enfant. Vous devez remplir une Formule D si vous croyez que l'intimé pourrait contester la filiation de l'enfant. Vous devez remplir une Formule D pour chaque enfant dont la filiation pourrait être contestée. Ayez en main un nombre suffisant d'exemplaires de la

Formule C pour préparer un brouillon et un « exemplaire final » pour chaque enfant.

La mère de l'enfant devrait remplir la Formule D. La formule commence par un énoncé précisant que la mère est la personne qui remplit la formule. Inscrivez sur le brouillon le nom au complet de l'enfant, sa date de naissance et son lieu de naissance.

### 1. Demande de filiation

Inscrivez dans la case du paragraphe 1 le nom de l'endroit et les dates (ou les périodes) durant lesquelles vous avez eu des relations sexuelles avec l'intimé. La date ou les dates inscrites indiquent au tribunal que vous avez eu des relations sexuelles avec l'intimé au cours de la période de conception. Cochez la case demandant si vous avez ou non accouché à terme. Écrivez une brève note si vous n'avez pas accouché à terme. Exemples : 4 semaines avant terme; ou accouchement prévu le 1<sup>er</sup> juillet, naissance le 15 juillet.

### 2. Faits liés à la demande

Cette partie de la Formule D comprend une liste des détails qu'un parent déclare fréquemment à un tribunal. Consultez la liste sur votre brouillon et cochez « oui » ou « non » à côté de chaque énoncé. Pensez bien à chaque énoncé, car le tribunal se servira de cette preuve pour rendre une ordonnance. L'intimé recevra aussi un exemplaire de cette formule. Le tribunal vous demandera peut-être de prouver la véracité de chaque énoncé accompagné de la réponse « oui ».

Certains énoncés comprennent d'autres cases à cocher. Lisez-les attentivement et cochez-les si elles s'appliquent à votre situation et à celle de l'enfant en question.

### 3. Autres renseignements

Chaque énoncé est accompagné d'une lettre (de « a » à « q »). Cette section vous permettra d'expliquer toute réponse « oui » de la section 2. Si vous avez répondu « oui », inscrivez la lettre (de « a » à « q ») dans la partie gauche de la page et donnez une brève explication. Il n'est pas nécessaire de fournir des détails approfondis; vous ne devriez écrire que des faits prouvables.

Si vous possédez un document qui peut aider à prouver l'une des réponses affirmatives, vous devriez l'annexer. Par exemple : si vous avez répondu affirmativement à l'énoncé a (nous vivions ensemble), vous pouvez joindre une copie du contrat de bail qui porte vos deux noms pour l'appartement que vous partagez.

Annexez une autre page si vous avez besoin d'espace supplémentaire et cochez la case « Suite sur la ou les page(s) ci-jointe(s) ».

#### 4. Test génétique

N'oubliez pas que vous remplissez la Formule D parce que vous croyez que l'intimé pourrait contester la filiation de l'enfant ou parce qu'il n'existe aucune des « présomptions de filiation » habituelles pour l'enfant en question. Cet énoncé indique au tribunal que vous consentez à l'exécution, au besoin, de tout test génétique (ADN ou recherche de paternité). Cette section ne compte pas de case à cocher. Si le tribunal décide qu'un test génétique est le seul moyen de confirmer la filiation, il peut rendre une ordonnance à cet effet.

#### 5. Autres parents possibles

Un intimé peut dire : « Un autre homme est le père de l'enfant, pas moi ! » Cet énoncé répond à l'avance à cette question. Lisez l'énoncé. Quelle est votre réponse à cet énoncé : « J'ai eu des relations sexuelles avec un homme ou des hommes autres que l'intimé au cours de la période débutant 30 jours avant la date de la conception de l'enfant et se terminant 30 jours après la date de la conception de l'enfant » ? Si votre réponse est « non », cochez la case « non » et passez à la section 6.

Si votre réponse est « oui », vous parlez d'une période débutant un mois avant la conception et se terminant un mois après la conception; c'est-à-dire la période durant laquelle il est possible qu'un autre homme soit le père. C'est la raison pour laquelle on demande si vous avez accouché à terme, sur la première page de la formule.

Si vous avez répondu « oui », vous devez remplir les paragraphes a., b. et c. Au paragraphe a., inscrivez le nom de tout autre homme avec qui vous avez eu des relations sexuelles durant cette période de 30 jours avant la date de la conception de l'enfant jusqu'à 30 jours après la date de la conception de l'enfant.

Au paragraphe b., cochez « non » si la personne nommée **n'est pas** un parent par le sang de l'intimé. Cochez « oui » si l'une des personnes nommées est un parent par le sang. Écrivez le nom de l'homme et son lien de parenté avec l'intimé. Si cet homme est un parent par le sang, le tribunal demandera peut-être un test génétique.

Au paragraphe c., écrivez la raison pour laquelle vous croyez qu'une des personnes nommées n'est pas le père. Le présent guide FormSupport ne peut pas énumérer toutes les raisons. Vous savez ce qui s'est passé. En général, les raisons peuvent inclure la méthode de contraception utilisée, l'incapacité de l'homme à procréer ou la différence physique évidente entre l'homme et l'enfant en question. Soyez précise sur la raison.

#### 6. Mariage

Le mariage représente une des « présomptions de filiation ». Dans ce paragraphe, vous déclarez « J'étais mariée, mais mon époux n'est pas le père de l'enfant en question ». Si vous n'étiez pas mariée, cochez la case « non ».

Si vous étiez mariée à une personne *autre que* l'intimé au moment de la naissance de l'enfant, cochez la case « oui ». Remplissez les paragraphes a. et b. Au paragraphe a., inscrivez le nom et l'adresse de l'homme avec lequel vous étiez mariée.

Au paragraphe b., précisez la raison pour laquelle vous ne croyez pas que votre mari (au moment de la naissance de l'enfant) pourrait être le père de l'enfant. Il existe trop de raisons pour les énumérer toutes dans ce guide FormSupport. Pensez à vos raisons. Il n'est pas nécessaire de les décrire en détail; le genre d'énoncé suivant est suffisant : « Mon mari et moi nous sommes séparés le (date) et je n'ai pas eu de relations sexuelles avec lui après cette date ». Vous déclarez ainsi au tribunal : « voilà la raison pour laquelle il ne peut pas être le père de l'enfant en question ». Vous pouvez annexer tout autre document à l'appui à cette formule.

#### Feuille de travail

Après avoir complété votre brouillon de la Formule D, vous avez peut-être déterminé des documents à annexer à votre « exemplaire final ». Revoyez votre brouillon et écrivez les noms des documents à obtenir pour l'enfant en question. N'oubliez pas de remplir une Formule D pour chaque enfant dont la filiation pourrait être contestée. Après avoir obtenu un

document, cochez la colonne « Fait » et conservez les documents avec la Formule D.

<b>Document à obtenir / Choses à faire</b>	<b>Complété</b>

**RAPPEL**

N'oubliez pas de signer dans l'espace prévu à cette fin au bas de la Formule D et d'annexer tout document à l'appui.